

II. Multilatéraux

Convention Internationale sur la sécurité des conteneurs (CSC)

Fait à Genève le 2 décembre 1972

En vigueur le 6 septembre 1977

L'Instrument de ratification du Canada a été déposé à Londres le 19 février 1981

En vigueur pour le Canada le 19 février 1982

Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

Faite à Genève, le 10 avril 1981

Signée par le Canada le 10 avril 1981

Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

Faite à La Haye, le 25 octobre 1980

Signée par le Canada le 25 octobre 1980

Accord international de 1979 sur le caoutchouc naturel

Fait à Genève, le 6 octobre 1979

Signé par le Canada le 30 juin 1980

La notification d'application provisoire du Canada a été déposée à Genève, le 7 novembre 1980

Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine

Adoptée à Ransar (Iran), le 2 février 1971

En vigueur le 21 décembre 1975

L'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé à Paris / UNESCO, le 15 janvier 1981

En vigueur pour le Canada le 15 mai, 1981

Lors de son adhésion à la Convention relative aux zones humides, le Canada a désigné la Réserve nationale de la faune du Cap tourmente comme zone humide en vertu de l'Article 2(4) de la Convention

Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base

Fait à Genève, le 27 juin 1980

Signé par le Canada, sous réserve de ratification, le 15 janvier 1981.